



**G7++ AMIS DU GOLFE DE GUINEE  
ABIDJAN, 6-7 DECEMBRE 2018**

## MESSAGES CLES DES INTERVENANTS A LA REUNION

La réunion annuelle du Groupe G7++, Amis du Golfe de Guinée des 6 et 7 décembre 2018, sous la coprésidence de la Côte d'Ivoire et du Canada, a réuni les représentants des Etats et organisations suivants : Allemagne, Angola, Bénin, Canada, Côte d'Ivoire, Danemark, États-Unis, Espagne, France, Italie, Japon, Nigéria, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République du Congo, Royaume-Uni, Sénégal, Union Européenne, Centre Régional de Sécurité Maritime d'Afrique de l'Ouest (CRESMAO), ONUDC, et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) / Convention d'Abidjan, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

Cette réunion, a été présidée par Monsieur Amadou KONE, Représentant le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense de la République de Côte d'Ivoire et Mme Paula CALDWELL St-ONGE, Directrice Générale, Affaires Panafricaines, Affaires Mondiales Canada.

La Co-présidence de la session 2018 du Groupe G7++, Amis du Golfe de Guinée, a remercié le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Gouvernement du Canada pour leur implication dans l'organisation effective de la réunion.

Elle a également remercié et félicité les Etats du G7 et les organisations présentes à Abidjan ainsi que les États du Golfe de Guinée, qui ont participé à la réunion, soulignant l'importance de leur sincère sens d'appropriation des grands enjeux de la région. La participation active et continue de chaque partie aux travaux du Groupe sera cruciale pour la mise en œuvre effective des décisions prises au niveau régional et international afin de faire du Golfe de Guinée une région de développement sécurisée, sûre et prospère.

La Coprésidence a également invité les autres États et Organisations de la région qui n'ont pu participer aux travaux d'Abidjan à exploiter tout le potentiel du Groupe en termes de coopération, d'échange d'informations et de partage d'expériences.

Les travaux ont été coprésidés par M Abroulaye FOFANA, Secrétaire Permanent du Comité Interministériel de l'Action de l'Etat en Mer (Côte d'Ivoire) et Mme Paula CALDWELL St-ONGE, Directrice Générale, Affaires Panafricaines, Affaires Mondiales Canada.

Avant le début des panels trois (03) présentations ont été faites et ont portées sur les résultats de la réunion préparatoire des Etats du Golfe de Guinée qui a eu lieu à Abidjan le 13 septembre 2018, sur l'état des lieux de l'Architecture de Yaoundé et sur les échanges d'informations dans le cadre de l'Architecture de Yaoundé.

Dans la soirée du 6 décembre, une réception de bienvenue a été offerte aux participants par l'Ambassade du Canada au nom de la coprésidence ivoiro-canadienne. L'après-midi du 7 décembre a été consacré à la visite du CRESMAO et de l'ISMI.

**Présentation 1 : Discours d'orientation et présentation des résultats de la réunion préparatoire des Etats du GoG**

Le 13 septembre 2018, les Etats du GoG se sont retrouvés à Abidjan pour une réunion préparatoire à la Conférence internationale des 6 et 7 décembre 2018. Ils se sont penchés sur 4 thématiques dont les résultats ont été rappelés et intégrés aux thématiques de la Conférence.

Une présentation du programme et des thématiques de la réunion des 6 et 7 décembre a été faite.

## **Présentation 2 : Etat des lieux de l'Architecture de Yaoundé et perspectives**

### Messages clés :

- Après cinq ans de mise en œuvre de l'architecture de Yaoundé, six (6) centres maritimes sont fonctionnels sur les huit (8) centres initialement prévus.
- Les besoins continus de financement pour la mise en œuvre de l'architecture de Yaoundé restent un obstacle majeur à surmonter ;
- Au nombre des défis et perspectives : le renforcement des capacités navales des Etats du Golfe de Guinée (GoG), le renforcement des capacités du personnel intervenant dans la mise en œuvre de cette architecture, l'harmonisation du cadre juridique entre les Etats riverains du GoG ;
- L'Architecture de la sécurité maritime du GoG se met progressivement en place. Cependant, la pérennisation des acquis reste essentielle;
- Les participants soulignent l'importance de la présence des dirigeants des institutions de l'Architecture de Yaoundé aux réunions du groupe pour l'atteinte des objectifs fixés par les membres.

## **Présentation 3 : Echanges d'informations dans le cadre de l'Architecture de Yaoundé**

### Messages clés :

- Le Code de Conduite de Yaoundé, la stratégie maritime intégrée de la CEDEAO et le Protocole d'accord des Etats de la CEEAC constituent le fondement juridique de l'échange d'information dans le cadre de l'Architecture de Yaoundé ;
- L'essentiel du matériel de communication présent dans les centres de coordination est le fruit de la coopération avec les partenaires internationaux ;
- L'échange d'information peut se faire verticalement des Centres Opérationnels Maritimes (COM) nationaux, qui collectent les informations d'intérêt maritime avec leurs différents senseurs, vers les Centres Maritimes de Coordination (CMC) des zones, qui font la compilation, le tri et l'analyse. Ces informations sont ensuite envoyées vers les centres régionaux de sécurité maritime nationaux (qui analysent et font des recommandations) au Centre Interrégional de Coordination (CIC). Le CIC après avoir consulté les organes politiques représentant les Etats riverains, émet des directives pour les centres régionaux, afin de permettre aux

COM d'émettre des ordres opérationnels. Il existe également un échange horizontal qui a pour objectif de permettre à tous les acteurs de l'Architecture d'avoir les mêmes informations au même moment.

- Outre les échanges d'informations entre les acteurs de l'architecture, il existe des échanges d'information avec des organisations internationales telles que INTERPOL et le MDAT-GOG.

Suite aux contributions des participants, il est ressorti la nécessité d'uniformiser les pratiques en matière d'échanges d'information. En effet, si les différents cadres juridiques confirment les raisons pour lesquelles il faut faire ces échanges d'informations, ils ne définissent pas la procédure à suivre.

En outre, la capacité des centres à faire des bilans mettant en exergue les résultats obtenus à la suite des opérations s'avère un élément déterminant pour la réussite de leur mission.

Les Etats doivent également établir des procédures nationales qui facilitent les échanges d'informations.

Enfin, l'absence d'un système de communication intégrée propre à l'architecture de Yaoundé pourrait expliquer la difficulté d'échange d'informations entre les centres lors d'incidents réels, alors que la circulation des informations s'avère être plus fluide pendant les exercices.

### **Panel 1**

#### **Harmonisation du cadre juridique et coopération judiciaire**

##### Messages clés :

- L'existence d'une pluralité de cadres juridiques dans le GoG complique la réponse aux défis à relever en mer.
- Les intervenants ont déploré l'absence de poursuite pénale en dépit des nombreux cas de pirateries signalés dans la région.
- Il est nécessaire d'instaurer un cadre de coopération en vue de s'assurer du traitement judiciaire des différents cas constatés
- Les procédures d'investigation et de collecte des preuves doivent être améliorées pour la réussite de toutes les procédures judiciaires, ainsi que les capacités des intervenants en mer pour la préservation scènes de crimes et preuves collectées.
- Les Etats riverains doivent s'approprier les différents projets d'harmonisation des cadres juridiques.

### **Panel 2**

## **Problématique du développement de l'économie bleue dans les pays du Golfe de Guinée**

### Messages clés:

- Il est nécessaire de prendre désormais en compte le volet économie bleue dans le processus de développement des Etats.
- Le phénomène de l'érosion côtière menace un grand nombre de communautés côtières avec des répercussions éventuelles sur le mode de vie et la stabilité des populations riveraines du GoG.
- Les défis environnementaux qui pourraient impacter fortement la stabilité des milieux aquatiques et s'avérer être une menace au développement de l'économie bleue, doivent être pris en compte dans nos pays du GoG.
- Il existe un lien étroit entre l'économie bleue et la sécurité. Aussi, le développement de l'économie bleue nécessite-t-elle la mise en œuvre de politiques sur le long terme.
- Les cadres de gouvernance de l'économie bleue doivent être revisités en se focalisant sur son caractère interministériel et multisectoriel
- Il faut valoriser la coopération régionale et internationale afin de garantir les financements
- Nous devons développer une approche qui prend en compte les aspects environnementaux, sécuritaires et valorisation des ressources

### **Panel 3**

## **Rôle des femmes dans le secteur de la sécurité maritime et dans le développement de l'économie bleue**

### Messages clés:

- Le rôle des femmes dans l'économie bleue n'est plus à démontrer, c'est une réalité. Malgré l'incitation des organismes internationaux pour une plus grande implication des femmes dans certains secteurs, la proportion de femmes à certains postes de responsabilité reste encore minime.
- Le secteur maritime dans le GoG reste encore un des secteurs les plus dominé par les hommes avec environ 1 à 2 % de femmes seulement.
- Même si l'intégration des femmes dans le secteur maritime dans le GoG est une réalité, celle-ci rencontre d'énormes difficultés liées principalement aux conditions de travail difficiles, au harcèlement sexuel, au scepticisme pour ne citer que ceux-là.
- L'ONU dans son ODD N°5 entend également garantir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.
- L'ONUDC à ce titre a développé une stratégie et des directives afin de permettre aux femmes d'avoir un plus grand impact sur l'économie à travers leur intégration à tous les niveaux de responsabilité. Cette stratégie fournit le cadre institutionnel à mettre en place en vue d'assurer l'égalité du genre et une meilleure autonomisation de la



femme. Aussi l'ONUDC a-t-elle mis en place plusieurs réseaux qui œuvrent à une plus grande participation des femmes dans le monde du travail et à leur autonomisation.

- De façon générale on remarque que les femmes sont surtout présentes dans les bas niveaux de responsabilité dans le secteur maritime avec des activités comme le mareyage et la vente de produits frais. Et cela malgré le fait qu'elles représentent près de 50 % de la population.
- La voie pour donner une plus grande place aux femmes passe par l'éducation. Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant en Côte D'Ivoire mène de nombreuses actions concrètes pour faire la promotion des femmes dans tous les secteurs possibles. Au Sénégal, l'Agence Nationale des Affaires Maritimes a un fort taux de représentation de femmes aux postes de responsabilité, ce qui a grandement favorisé le développement des activités de l'agence.
- L'accès à l'éducation et la formation spécialisée est un moyen efficace d'améliorer la présence et le succès des femmes dans le secteur maritime dans le GoG.
- Il faut noter également le fait que la culture dans la plupart des pays du GoG ne favorise pas l'implication de la femme dans tous les secteurs ; c'est pourquoi il faudra faire une sensibilisation pour faire disparaître tous les stéréotypes néfastes. Il faut aussi diagnostiquer toutes les barrières et prendre des mesures pour déconstruire les stéréotypes.

#### Panel 4

### Protection de l'environnement maritime dans le Golfe de Guinée (cas particulier des déchets plastiques)

#### Messages clés :

- La question environnementale est essentielle pour la protection de l'économie bleue des Etats ;
- La pollution marine, et en particulier celle causée par les déchets plastiques, est un fléau que connaissent quasiment tous les pays du GoG.
- La pollution par les déchets plastiques pose des problèmes à la production halieutique, au tourisme balnéaire, à la navigation maritime ainsi que des problèmes sanitaires.
- Il existe certes des lois et d'autres textes contraignants. Toutefois leur application effective reste une préoccupation.
- La clé du succès est d'offrir des alternatives aux populations lorsqu'on leur demande de ne plus utiliser des sacs en plastique.
- Il faut transformer ce problème en opportunités, notamment en matière de création d'emplois et de valorisation des déchets

#### Panel 5

## **Place et rôle des Amis du Golfe de Guinée dans l'accompagnement de l'Architecture de Yaoundé**

### **Messages clés :**

- L'approche du soutien fait par les partenaires doit prendre en compte trois éléments à savoir : l'appropriation, l'effectivité et la durabilité
- Il y a nécessité pour les Etats du Golfe de Guinée de s'approprier les projets pour pérenniser le processus après l'arrêt du soutien par les partenaires.
- L'existence de difficultés quant à l'optimisation de l'utilisation des ressources allouées par les partenaires pour des raisons organisationnelles et d'inadéquation du cadre juridique
- L'absence du CIC a été relevée bien que l'ensemble de l'Architecture de Yaoundé ait été représentée par le CRESMAO.
- L'harmonisation des agendas des partenaires pourrait aider à éviter de saturer les Etats du Golfe de Guinée.
- La nécessité d'implication du secteur privé dans la coordination de la sécurité maritime
- Il est recommandé de transmettre les recommandations de la réunion aux différents Etats, au secteur privé et organisations de l'architecture de Yaoundé.

